

pansion économique régionale, qui a déjà commencé ses travaux.

Comme je le disais au début de mes remarques, l'amortissement du coût en capital a semblé effrayer certains députés. Il faut tout de même considérer que dans les trois provinces dont il s'agit, il s'est produit une augmentation du nombre des bâtisses commerciales de l'ordre de 32.6, 31.6 et 9.3 respectivement, tandis qu'au Québec, il s'est produit une diminution prévue de l'ordre de 6 p. 100 pour la même période, et la moyenne, au Canada, pendant ce même temps, reflétait une augmentation de 20 p. 100. De plus, cette surchauffe de la construction commerciale a incité des demandes de salaires de \$1.50 et même de \$2 l'heure de plus que dans d'autres régions du Canada, sans pour cela répondre aux exigences totales de ces régions et des entrepreneurs.

Cela aura pour effet direct de diminuer la pression eu égard aux capitaux employés pour la construction de ces édifices commerciaux et de soulager la demande de résidences, diminuant ainsi les pressions inflationnistes, même en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario.

Pour les autres provinces, comme le Québec, cette mesure servira à attirer les industries requises pour absorber la plus forte croissance régionale de la main-d'œuvre arrivant sur le marché du travail. Cette augmentation n'a pas d'égale nulle part ailleurs dans le monde industriel. Nous avons besoin de créer, dans cette province, plus de 80,000 nouveaux emplois tous les ans, pendant cinq ans.

Ce budget prévoit l'élimination totale de la dette de 125 millions de dollars de l'Expo, soit la participation déficitaire du gouvernement fédéral.

On se souviendra aussi de l'extension de la part de la dette provinciale et municipale.

Les Canadiens qui voyageront à l'étranger bénéficieront de plus grandes exemptions.

De plus, on n'a aucunement parlé du recyclage de la main-d'œuvre, particulièrement au Québec et dans les provinces Maritimes, si l'on se réfère aux discours prononcés par les divers députés de l'opposition.

On pourrait certainement énumérer une longue liste d'ententes et d'accords visant à aider les provinces, ce qui nécessiterait des dépenses de l'ordre de plusieurs millions de dollars annuellement, rendues possibles par ce budget.

La conférence fédérale-provinciale doit se tenir cette semaine à Ottawa, ce que je me dois certainement de mentionner brièvement. Si l'on considère présentement que 50 p. 100 du budget fédéral est absorbé par les allocations de bien-être et que la province de Québec, dans son budget, en absorbe 68 p. 100

[M. Trudel.]

pour deux articles seulement, soit le bien-être et l'éducation, cette réunion doit étudier non seulement le partage fiscal, mais aussi la façon dont cet argent est dépensé aux trois niveaux administratifs.

Sur un budget de trois milliards, le Québec ne dépense que 20 millions pour encourager l'industrie et le commerce, tandis que le budget fédéral prévoit 14.3 p. 100 de son budget pour l'expansion économique bénéficiant directement à cette province et aux municipalités qui en ont le plus besoin.

Le ministère a étudié plus particulièrement le cas du Québec quant à l'industrie de la construction, et nous avons présentement, dans cette province, un surplus de main-d'œuvre qualifiée. Le ministre a reconnu ce fait et a voulu soulager cette anomalie en instituant les mesures mentionnées plus haut.

J'ai cru bon de participer à ce débat en mentionnant quelques points que les honorables députés de ma gauche avaient ignorés complètement.

J'aimerais donc terminer mes remarques en félicitant le ministre des Finances de la planification qu'il a effectuée en vue d'obtenir une société juste, en équilibrant les inégalités régionales, en rendant accessibles aux autres ministères les ressources fiscales, soit pour améliorer le sort des Canadiens d'un océan à l'autre, qu'ils soient francophones ou anglophones, soit en améliorant les possibilités d'emploi, au moyen du développement régional.

De plus, il permet aux Canadiens d'obtenir le genre d'habitation de leur choix et de s'exprimer dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du pays.

• (8.20 p.m.)

[Traduction]

M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington): Monsieur l'Orateur, je n'ai pu m'empêcher d'être amusé par le commentaire plutôt mystique et psychique que nous a lancé notre affable ministre des Finances (M. Benson) et qui se trouve dans son Livre blanc selon lequel, «l'augmentation plus que désirable des prix, depuis 1965, a amené le gouvernement à formuler une politique conjoncturelle de façon à orienter l'économie de l'état d'expansion inflationniste vers une croissance équilibrée et soutenue.» Parfois, monsieur l'Orateur, nous nous le demandons. En outre, nous nous étonnons d'admissions comme celle-ci, qui figure dans l'exposé budgétaire: «la persistance de fortes poussées inflationnistes nous oblige à réévaluer notre position.» Pendant combien de temps encore nous fera-t-on entendre ce refrain?

Trois ans se sont écoulés depuis qu'on a averti le gouvernement libéral pour la première fois que l'inflation était devenue incontrôlable. Je suis de ceux qui l'ont averti,